



PILOTAGE DE L'OFFICE



SE PRÉPARER À L'IA - MAÎTRISER L'INNOVATION, ANTICIPER LA TRANSITION DANS L'OFFICE NOTARIAL

Formation
approfondie
pour notaires
ou dirigeants



DURÉE : 7 heures



COÛT DE LA FORMATION :

564 € TTC soit 470 € HT par participant.



PUBLIC CONCERNÉ :

Cette formation s'adresse aux notaires.



PRÉREQUIS :

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



MOYENS TECHNIQUES :

Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur. Chaque participant doit se munir d'un ordinateur portable et avoir accès à une adresse mail non professionnelle.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 50% théorie / 50% pratique. Accompagné le plus souvent d'un support numérique.



MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscriptions sur :

<https://formation.adnov.fr/>

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Comprendre l'IA et ses principes de fonctionnement
- ✓ Connaître et maîtriser les outils grand public
- ✓ Identifier les cas d'usage concrets, les limites et les risques des modèles IA pour son office
- ✓ Maîtriser la réglementation spécifique à l'IA
- ✓ Anticiper l'introduction de l'IA dans son office

PÉDAGOGIE : Félix des Rotours,

- Ingénieur en IA diplômé de Polytechnique - X2020

- Fondateur de Klaire - création d'agents IA confidentiels pour les études notariales

- Formateur en IA au Conseil d'Etat (CFJA) - Formation des présidents de Chambre au Conseil d'Etat

- Conseiller IA auprès du notariat - Rédaction d'un rapport prospectif sur l'IA pour la profession notariale

PROGRAMME

I. ACCULTURATION (3H)

- Fondamentaux de l'intelligence artificielle
- Les Grands Modèles de Langage
- Les cas d'usage principaux
- Les risques de l'intelligence artificielle

II. PRISE EN MAIN (2H)

- Découverte pratique des outils
- Amélioration de la performance
- Résolution de tâches complexes

III. DIRIGER MON OFFICE À L'ÈRE DE L'IA (1H30)

- Perspectives et risques pour le notariat
- Le cadre réglementaire actuel et son évolution
- Encadrer l'utilisation de l'IA dans son office
- Quelques ressources utiles

Conclusion et Q/R (30 min)

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS,

CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)